



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Installation d'une centrale photovoltaïque au sol de 999 kwc sur la commune de Lonrai.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

DIEZ ENTREPRISES

Raison sociale

DIEZ ENTREPRISES

N° SIRET

83158595500030

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DIEZ

Prénom(s)

Jean-Noël

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30	Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement) , de puissance supérieure à 300kWc et inférieure à 1MWc.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Installation photovoltaïque au sol de 999 kWc maximum sur une parcelle de la commune de Lonrai, parcelle d'une superficie totale de 8320 m² (AE 14 sur le plan cadastral)

L'installation de panneaux occupera une superficie de 7641m² dont 4383 m² de panneaux photovoltaïques.

Les panneaux seront situés à une hauteur minimale de 1m. Les pieds des tables seront visés au sol ou enfoncés par la techniques des pieds battus, sans artificialisation des sols. Il est prévu un espacement entre les pieux de 2,5 m minimum, allant jusqu'à 4m. La hauteur maximale des panneaux sera de 183cm.

Le reste de la surface servira à installer plusieurs éléments : un chemin d'accès de 3 m de large en concassé 0/40 autour l'installation photovoltaïque , un poste EDF de raccordement (20m²) incluant une dalle en béton maigre de 20cm sur la surface du poste (artificialisation) , ainsi qu'une citerne d'eau d'une capacité de 30m³ (à proximité de l'entrée du terrain pour garantir un accès pompier) .

En périmètre de la parcelle seront aussi aménagées des haies végétales brise vue (jusqu'à 250cm de hauteur à maturité), un renforcement des haies naturelles préexistantes ainsi qu'une clôture périmétrique. L'ensemble aura pour objectif de masquer et sécuriser au maximum l'installation, tout en prévoyant un passage suffisant pour la faune petite et moyenne faune , et si souhaité permettre une autre activité agricole (apiculture, culture d'herbes aromatiques etc.)

4.2 Objectifs du projet

Dans un premier temps, le projet a pour objectif principal l'exploitation et l'injection d'électricité sur le réseau public par l'exploitant.

A terme, il est envisagé que ce projet s'insère éventuellement dans une démarche d'autoconsommation collective à l'échelle locale. Ceci permettrait aux consommateurs (habitants, agriculteurs, collectivités et entreprises à proximité) de non seulement réaliser des économies sur leurs factures d'électricité, mais également de décarbonner une partie de leur consommation. Ce projet participerait donc à atténuer les inégalités territoriales en matière de besoins énergétiques.

Le choix d'un environnement rural mais tout de même un peu urbanisé est ainsi lié au fait qu'un nombre significatif de consommateurs environnants pourrait éventuellement bénéficier de cette autoconsommation (à la différence d'un site isolé). Le projet s'insérant dans son cadre naturel à l'aide d'une intégration paysagère travaillée, en adéquation avec l'environnement humain, faunistique et floral. Ceci est en accord avec l'arrêté du 21 Novembre 2019 fixant le critère de proximité géographique de l'autoconsommation collective étendue. Le choix de l'emplacement est décrit plus précisément dans l'annexe 2.

L'intégration paysagère doit d'effectuer sur des critères d'urbanisme, environnementaux et d'acceptabilité. L'objectif global ambitieux de transition énergétique sera donc favorisé par l'implantation de petites installations photovoltaïques au sol, situées à proximité des zones urbanisées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Date de début des travaux (à titre indicatif) : A partir de fin août, sous réserve d'acceptation de la DP par la mairie/DDT et des délais de travaux ENEDIS pour le raccordement.

Les travaux seront réalisés à une période n'ayant pas d'incidence sur la biodiversité existante, en évitant les périodes où les espèces sont les plus vulnérables comme les périodes de nidification.

Les travaux de construction seront ventilés de la manière suivante:

Etape de préparation du terrain (fauche et broyage de la végétation herbacée, opérations de nivellement ponctuel)

Mise en place de la sécurité : installation d'une clôture dimensionnée pour le passage de la petite faune, et d'organes de sécurité tels que des portails (protection du site)

Implantation des structures fixes : Installation de micropieux à l'aide de pieux battus / vissés, permettant une base solide pour le montage ultérieur des panneaux photovoltaïques.

Montage des panneaux photovoltaïques : Installation des modules solaires sur les structures implantées précédemment.

Aménagement du poste de transformation HTA : Le poste HTA sera installé pour le traitement de l'électricité générée sur le site. Dalle de béton maigre de 20cm, fonds de fouille à 70cm.

Câblage & raccordement réseau.

Insertion paysagère du site : Renforcement de la végétation & haies déjà existantes, plantation additionnelle de haies végétales brise vue. Cf annexe 4 pour le choix des essences et le séquençage des plants.

L'ensemble des travaux aura une durée totale d'environ 3 mois, en fonction de la période de l'année et des contraintes rencontrées pendant le processus.

Les prestataires devront s'engager à respecter les directives du porteur de projet en matière de protection de l'environnement afin de minimiser les impacts environnementaux pendant la phase de chantier.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Phase exploitation: Un système de supervision permettra d'assurer un suivi complet à distance des performances de la centrale. Les interventions physiques sur site auront lieu à une fréquence d'environ 1 à 5 fois par an.

L'entretien du site sera effectué par l'exploitant, sans recours à des produits phytopharmaceutiques.

Phase de démantèlement : A la fin de la période d'exploitation, l'exploitant devra procéder au démantèlement de la centrale à ses frais et conformément aux dispositions légales en vigueur. Les divers matériaux constituant la centrale seront retirés, triés et recyclés. Le démantèlement inclut le retrait et recyclage des panneaux solaires (actuellement recyclables à 95%), mais aussi le démontage et évacuation des structures et équipements hors-sol, déterrage et évacuation des câbles et gaines, le retrait des fondations avec rebouchage des trous par de la terre, démontage du poste, et la décision de conserver ou non la clôture (en fonction de son intérêt pour l'utilisation future du site).

Les délais de la phase de démantèlement sont estimés à environ 1 à 2 mois.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera une Déclaration préalable (Décret n°2022-1688 du 26 décembre 2022)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale de la parcelle	8320m ²
Surface occupée par la centrale photovoltaïque	7641m ²
Surface des panneaux	4383m ²
Puissance maximale de l'installation	999kwc
Production d'électricité prévisionnelle	1,2 Gwh
Équivalent consommation	385 foyers hos chauffage

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Coordonnées géographiques :
48°27'08.9"N 0°03'34.1"E

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir en Annexes 6, La zone ZNIEFF de type I la plus proche se trouve à 4,54 km , la zone ZNIEFF de type II se trouve à 2,52km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement (réseau routier départemental)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir en annexes 6, les sites Natura 2000 les plus proches se trouvent à 2,61 km (Directive Habitat) et à 13,23 km pour la Directive Oiseau
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera aucun prélèvement de ressources, et n'aura pas d'impact sur les équipements d'assainissement ou d'alimentation en eau potable.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La préservation de la biodiversité est un point important du projet : des espacements seront prévus non seulement au niveau des panneaux photovoltaïques, mais également au niveau des haies/ végétation périmétrique, afin de prévoir un passage suffisamment grand pour la petite et moyenne faune. Des passes gibiers seront également prévus au niveau de la clôture, afin de ne pas entraver le déplacement de la petite et moyenne faune.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle du projet n'est pas inscrite au RPG, non déclarée à la PAC ni à la MSA. Elle n'a donc pas d'usage agricole ou forestier, ne constitue pas de terrain à potentiel agronomique, et elle ne réduit pas le foncier agricole ou forestier exploité. Enfin le projet n'est pas incompatible avec une activité agricole, étant donné qu'aucune activité agricole n'est exercée sur la parcelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase chantier, des déplacements/ trafic peuvent être à prévoir, mais ne seront que temporaires (1 à 3 mois de durée de chantier, l'intensité du trafic étant plus forte au début de la phase chantier) En phase d'exploitation, la fréquence des déplacements (pour l'entretien, maintenance technique) ne sera que de quelques fois par an, et n'impliquera que des véhicules légers.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase chantier, de faibles nuisances sonores temporaires peuvent être liées aux allers et venues des véhicules. En phase d'exploitation, le projet ne sera source que d'un très faible bruit lié aux onduleurs , quasiment inaudible à 5m de ces derniers.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une intégration paysagère de la centrale travaillée, en harmonie avec l'environnement humain, faunistique et floral, est un point important du projet. Un travail soigné sera effectué au niveau des végétations périmétriques à la centrale : renforcement haies déjà existantes et plantations de haies végétales additionnelles brise vue. Ceci aura pour objectif de ne pas porter atteinte au patrimoine paysager de l'environnement . Toute prescription afin d'améliorer l'intégration est la bienvenue.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est non exploitée , aucun bâti n'est présent sur le terrain.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une démarche de transition énergétique, visant à maximiser les énergies renouvelables. Après étude, il répond aux critères de faisabilité d'un projet photovoltaïque au sol et sa situation géographique est éloignée des zones Natura 2000 ou ZNIEFF.

Le projet s'accompagne de mesures permettant d'éviter, de réduire et de compenser les effets potentiellement défavorables du projet sur l'environnement. Ces mesures concernent principalement la phase travaux avec entre autres le respect d'un calendrier n'impactant pas la faune environnante. Ces mesures concernent également les installations, n'entravant pas le déplacement de la petite et moyenne faune.

A terme, ce projet a éventuellement pour but de fournir en énergie les habitations et collectivités environnantes, afin de les intégrer dans le processus de transition énergétique.

Par conséquent, nous pouvons affirmer que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DIEZ

Prénom Jean-Noël

Qualité du signataire DIRIGEANT

À CREUZIER LE VIEUX

Fait le 11/04/2024

**Signé
électroniquement
Jean Noël DIEZ**

Signature du (des) demandeur(s)